

# CAP SUR 2030

## LE PROJET DE TERRITOIRE



# UN PROJET POUR DEMAIN



Notre communauté de communes est aujourd'hui à la croisée des chemins ; ambitieuse dans ses projets, bénéficiant de compétences qui touchent le quotidien des habitants (environnement, gestion des déchets, économie...) elle doit aussi pouvoir projeter notre territoire dans l'avenir à travers un projet territorial.

Comment vivront les habitants de notre territoire dans 15 ou 20 ans ? Comment se déplaceront-ils ? Quelle économie proposera-t-on à nos enfants ? Quels services du quotidien devront se transformer ou muter pour être en phase avec les nouvelles attentes de notre population ?

Préserver la qualité de vie et un développement économique et social durable est un enjeu fort. Engager une dynamique locale autour de l'emploi, de l'habitat, du transport et des services de proximité est une condition nécessaire pour favoriser l'attractivité de la communauté de communes du Pont du Gard et permettre le renouvellement de sa population.

C'est tout le sens du premier projet de territoire de notre communauté de communes qui s'est engagée avec volontarisme dans des Plans qui doivent dans les années qui viennent permettre à notre territoire non seulement

de se développer, mais de réussir la transition énergétique, et surtout de s'adapter au monde de demain.

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) va nous guider pour modifier en profondeur nos comportements et notre cadre de vie.

Le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Energétique), qui vient en continuité du CTE (Contrat de Transition Ecologique) va rassembler toutes les communautés avec chacune leur territoire dans un projet commun.

La CTG (Convention Territoriale Globale) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en matière d'enfance, de jeunesse, de logement, d'accès aux droits... en direction des habitants de votre territoire.

Un projet de territoire n'est pas un document qui vient alourdir nos étagères, mais un écrit vivant de prospective basé sur un diagnostic approfondi, sur la concertation des citoyens et des acteurs du territoire, ainsi que sur la réflexion des élus. Il doit être à la base

du travail à venir pour le développement de notre territoire. S'il confirme des tendances connues, il met aussi en évidence des réalités ignorées. Ce travail, que l'on doit partager avec nos partenaires, sera l'assise de nos programmations et le socle des documents à venir : PLUi, PLH, Scot, etc..., ainsi que du schéma de mutualisation, véritable enjeu des relations dans le bloc communal.

Ce projet de territoire va nous permettre de vous démontrer notre capacité à porter les projets qui vont vous faire vivre au cœur de ce territoire. De vous raconter le présent et l'avenir de ces paysages et de ces richesses qui nous ont vu naître et que nous allons laisser à nos enfants. Être plus proches de vous, de vos envies, de vos besoins, a mobilisé les élus communautaires dans ce travail pour vous, parce que c'est la mission que vous nous avez assignés. Sur son eau qui nous offre la vie, ses richesses architecturales, sa ruralité et sur toutes les beautés de cet endroit, nous pourrions disserter longtemps, mais c'est d'abord en vous écoutant, vous, que nous avons pu préparer cette belle histoire commune.

*Pierre Prat, Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard*

Devenir un territoire modèle en matière de transition écologique (agro-foresterie, green tech, formation aux nouveaux métiers du changement climatique...). Devenir un territoire recherché pour ses trésors patrimoniaux, reconnu pour sa qualité de vie, son dynamisme festif, ses produits du terroir et ses artisans. Devenir une communauté de communes repérée pour ses pratiques collaboratives, son lien de qualité avec les habitants et les parties prenantes du territoire et ainsi rayonner au delà de nos frontières avec toutes nos richesses et nos valeurs. Devenir une marque territoriale qui laissera une empreinte dans sa participation à l'avènement d'un avenir souhaitable pour nos enfants.

## UN TERRITOIRE D'AVENIR DURABLE

UN TERRITOIRE DE  
ROMANITÉ, D'EAU  
ET DE  
BIODIVERSITÉ



UN TERRITOIRE DE  
CULTURE ET DE  
PATRIMOINE  
PROVENÇAL,  
D'AGRICULTURE ET  
D'INDUSTRIE

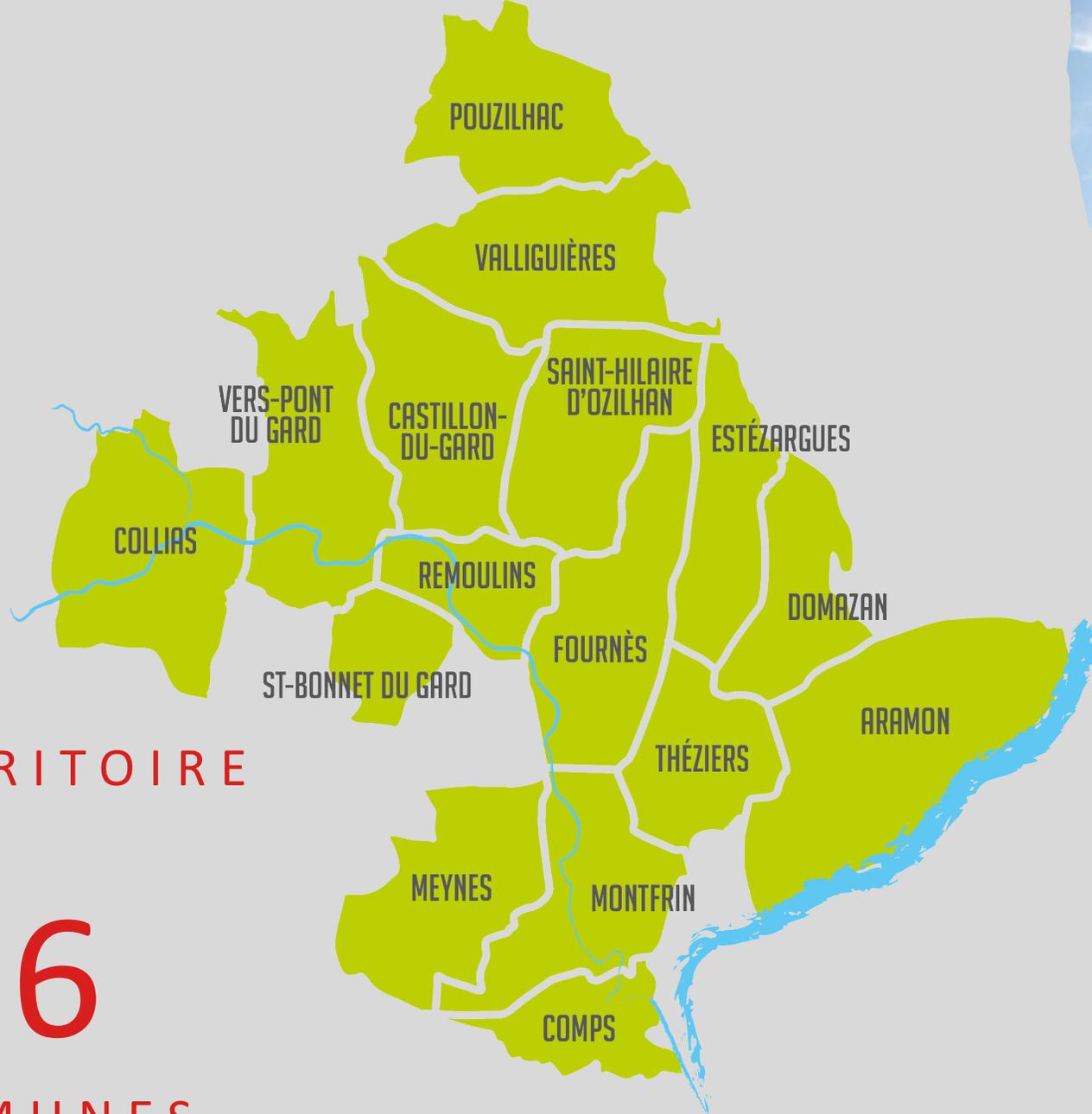


## 16 COMMUNES RÉUNIES AUTOUR D'UN MÊME PROJET

Le projet de territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard se veut être un document de référence commun aux seize communes, une feuille de route pour les six années à venir. Sur la base d'un diagnostic qui a permis d'identifier des enjeux, il pose des axes stratégiques et des ambitions pour le territoire et les décline en projets.

Il exprime la vision des élus de la Communauté de Communes du Pont du Gard, enrichie par celle des maires des seize communes. Cette vision sera mise en œuvre par la Communauté de Communes, en lien avec les municipalités et appuyés par d'autres acteurs du territoire.

# UN TERRITOIRE FÉDÉRATEUR



LE TERRITOIRE

16

COMMUNES



# DÉMOGRAPHIE & FAMILLES

25 834

population de  
l'EPCI au 1<sup>er</sup>  
janvier 2021

4 319

familles avec  
enfants

24%

de moins de  
20 ans

20%

de plus de  
65 ans

Source : Insee recensement 2018

# CADRE DE VIE

## Les équipements culturels

Salles Polyvalentes bien présentes sur le territoire mais peu adaptées aux spectacles professionnels. Il est à noter une salle de Cinéma à Remoulins nécessitant des travaux de modernisation. La CCPG finance chaque année pour les communes une action de cinéma avec des projections de films récents dans les salles polyvalentes.

La CCPG a créé un réseau de lecture publique en 2019 avec une carte d'adhésion gratuite pour tous les habitants. Les structures quant à elles restent de taille réduite, hors Aramon, Domazan et Meynes, qui se sont dotés de médiathèques modernes. Ce réseau est animé par une coordonnatrice de la CCPG. Il est composé de : 3 médiathèques, 9 bibliothèques, plus de 61000 ouvrages, 25 bénévoles et 5 agents communaux dédiés.

## Les équipements éducatifs

- 2 collèges (Remoulins et Aramon)
- Un Lycée Professionnel Agricole (Meynes)
- Une Maison Famille Rurale (Castillon du Gard)

## Les équipements sportifs

Le territoire est bien couvert en équipement de sports traditionnels (11 stades de football, 18 cours de tennis, 10 city stades...). Il faut noter la présence d'une piscine à Meynes ouverte les mois d'été uniquement, de terrains de « horse ball » à Aramon, du Football mais peu de skate-parks, par exemple, sur les communes importantes.

## Un territoire Idéal pour le sport de pleine nature

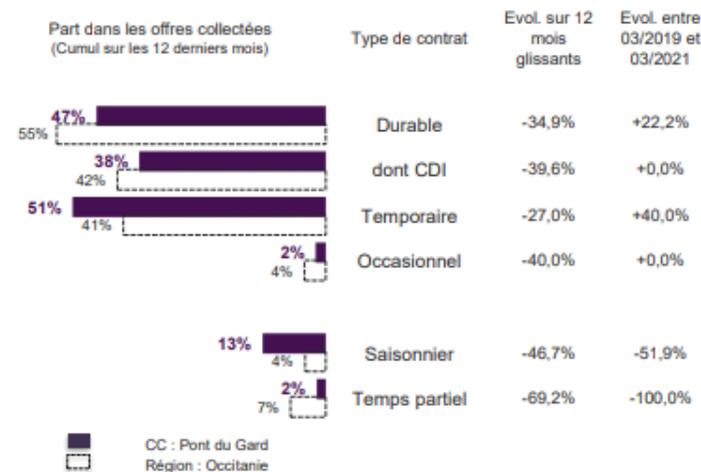
Voie Verte du Pont du Gard (Beaucaire Uzès), Via Rhôna, Boucles cyclo découvertes, Plan départemental de la Randonnée, canoé, escalade, Randonnée pédestre équestre, Vtt, plan de développement de la pratique vélo, trail...

# INDICATEURS SOCIO- ÉCONOMIQUES

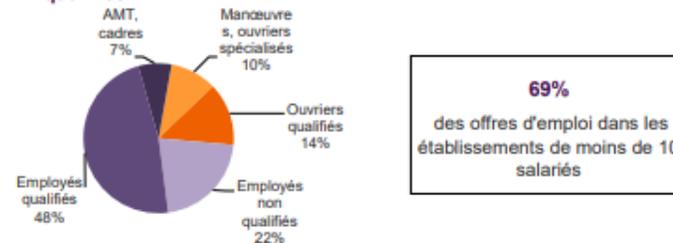
Les données CAF et Pôle emploi nous permettent de remarquer que le secteur à un niveau d'activité important (75%) bien supérieur à la moyenne départementale. Par contre cela s'accompagne d'un taux de chômage de 12,5% supérieur au département (10,5%).

## ■ Le profil des offres d'emploi

### 51% des emplois proposés sont des contrats temporaires



### 48% des contrats de travail concernent des postes d'employés qualifiés



### 60% des offres d'emploi dans les services hors ETT

|                       | Nb sur 12<br>mois<br>glissants | Part | Evol. sur 12<br>mois<br>glissants | Evol. entre<br>03/2019 et<br>03/2021 |
|-----------------------|--------------------------------|------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Agriculture           | 26                             | 6%   | -48,0%                            | -70,8%                               |
| Industrie             | 41                             | 9%   | -62,4%                            | +140,0%                              |
| Construction          | 40                             | 9%   | -13,0%                            | +75,0%                               |
| Commerce              | 69                             | 16%  | +1,5%                             | +66,7%                               |
| Intérim               | 0                              | 0%   | +0,0%                             | +0,0%                                |
| Services hors intérim | 260                            | 60%  | -28,0%                            | +125,0%                              |

# LOGEMENT

## Logements par catégories

|  | CCPG  | Gard   | CCPG  | Gard  |
|--|-------|--------|-------|-------|
| Résidences principales                           | 10938 | 333199 | 82,3% | 78,6% |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 1186  | 55081  | 8,9%  | 13%   |
| Logements Vacants                                | 1168  | 35560  | 8,8   | 8,4   |
| TOTAL  | 13292 | 423870 | 100   | 100   |

## Logements par types

|                  | CCPG  | Gard   | CCPG | Gard |
|------------------|-------|--------|------|------|
| Maisons          | 11189 | 265221 | 84,2 | 62,6 |
| Appartements     | 2007  | 155226 | 15,1 | 36,6 |
| Autres logements | 98    | 3393   | 0,7  | 0,8  |
| TOTAL            | 13294 | 423840 | 100  | 100  |

Source : Insee série historique du RP, exploitation principale 2017

# L'ACCÈS AUX DROITS AUX SERVICES ET AU NUMÉRIQUE

## Relais Intercommunal de Services au Public

En janvier 2020, le relais obtient la labellisation Franc Services. La convention France Services a été signée le 08 janvier 2020.

Une équipe de 3 personnes pour 2,3 ETP assurant les missions d'accueil France Services et du Relais Emploi à la Maison de Services au Public s à Remoulins et à la Maison de la Solidarité à Aramon.

# L'ACTION SOCIALE

Outre le Département du Gard et la Caf, un tissu associatif local et départemental intervient sur le territoire mais de manière inégale et intermittente., dans des conditions parfois insatisfaisantes

# SÉCURITÉ & PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

La CCPG a créé un CISPD qui propose chaque année un programme d'action s'inscrivant notamment dans les axes du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance.

- Interventions en collèges, Lycée...
- Permanences du Droit
- Actions sur les Violences Intra familiales
- Sécurité routière auprès des enfants (MOBILIPASS)
- Actions sur les Conduites addictives

*Partenaires : BPDJ, CIDFF, Education Nationale, Gendarmerie, Réserve Militaire, Département, Préfecture, MLJ...*

# ENFANCE ET JEUNESSE

Les moins de 20 ans représentent le  $\frac{1}{4}$  de la population et suivant la répartition des enfants par tranche d'âge nous remarquons un nombre important de jeunes en collège et lycée.

1 650 jeunes de 12 à 17 ans

Cette part ne se réduira pas dans l'avenir puisque les 6 -11 ans sont au nombre de 1 750.

Le besoin de services à destination de cette classe d'âge existe bien sur la durée

Depuis 2009 la CCPG a mis en œuvre une politique dynamique en matière de d'accueil de la petite enfance. Aujourd'hui, elle gère de multiples structures avec un taux de couverture satisfaisant, adapté à la situation démographique actuelle.

- 5 crèches : Aramon 30 places, Estézargues 28 places, Montfrin 40 places, Remoulins 40 places, Vers Pont du Gard 20 places
- 2 Micro Crèches : Comps 10 places., Collias 10 places

➔ Total 178 places

➔ Taux de couverture 49.6% (département 49.3%)

- Un R.P.E.
- 1 Responsable - Animatrice
- 103 Assistantes Maternelles pour 304 pl.
- Un L.A.E.P. (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
- Service de Coordination
- 1 responsable et 2 agents



# UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

# UN PROJET ISSU DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Plusieurs ateliers de travail collaboratif ont eu lieu, à chaque étape de l'élaboration du projet. Les acteurs ayant participé aux ateliers sont des élus de la Communauté de communes, les maires des communes, les acteurs socio-économiques, les partenaires institutionnels.

Les ateliers ont été menés, encadrés par des méthodes d'intelligence collective, regroupant les différents acteurs.

Chaque conseil municipal a été sollicité et le Président a pu se déplacer pour en expliquer la démarche.

Un questionnaire a été diffusé auprès du grand public qui a récolté plus de 500 réponses permettant ainsi d'enrichir notre projet de territoire afin qu'il vous apporte une réponse concrète à vos préoccupations et vos besoins.

Quatre grandes étapes ont permis d'aboutir au projet de territoire :

- Tracer un diagnostic du territoire, avec ses forces et ses faiblesses
- Définir des axes stratégiques au regard du diagnostic
- Poser des ambitions autour de ces axes, puis les décliner en projets
- Enrichir la vision et les projets

# LES ENJEUX



# DIAGNOSTIC

## FORCES

- Un cadre de vie très agréable
- Une polyactivité économique
- Une trésorerie positive, une fiscalité avantageuse, un endettement faible et une vision jusqu'à 2030
- Des paysages provençaux attractifs, une biodiversité riche et préservée
- Un riche patrimoine
- Une présence industrielle qui garantit l'activité économique
- Une acceptation bienveillante de leur présence par les habitants
- Une agriculture forte et très présente
- Une position géographique au cœur des accès routiers et autoroutiers, avec des dessertes faciles
- Une offre petite enfance satisfaisante

## FAIBLESSES

- Une exploitation du foncier compliquée en raison des zones protégées et du risque d'inondation
- Des industries vieillissantes, qui ne correspondent bientôt plus aux nouveaux usages
- Les usages d'ortoirs des bassins et un tissu économique à renforcer
- Une offre de formation professionnelle à développer
- Un manque de structures d'hébergement
- Un manque de diversité d'offres de services et d'équipements
- Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale
- Une population vieillissante
- Un réseau de transports en commun insuffisant
- Un manque de visibilité de la Communauté de Communes
- Une offre sportive et culturelle à développer

# DIAGNOSTIC

## OPPORTUNITÉS

Notre territoire a choisi un mode de développement sous forme de Parc Naturel Régional, basé sur la mise en valeur et la protection de nos patrimoines naturels et culturels

Un fort potentiel touristique

16 communes qui, ensemble, présentent une grande richesse des territoires, un panel d'offres important et diversifié

Le Pont du Gard est notre patrimoine

Nos zones protégées

Notre climat, envié par beaucoup de territoires

Notre culture industrielle et agricole,

La Clean Tech Vallée, outil précieux de développement économique autour de la transition écologique (ingénierie, transition, innovation, catalyseur du tissu économique)

## MENACES

Il est important de préserver l'équilibre et la diversité de l'ensemble des 16 communes.

Le Pont du Gard, atout considérable, ne doit pas absorber toute l'offre touristique

Notre territoire est soumis à des risques naturels, notamment des inondations

Territoire d'eau, nous devons anticiper son manque d'ici quelques années

Le changement climatique (fortes chaleurs, rayonnement) et la préservation de notre environnement

## NOTRE DÉFI

Développer une économie responsable et attractive, grâce à l'innovation et à la mise en valeur de notre terroir.

**Développer l'économie du territoire** de manière responsable et durable, en respectant son caractère rural

**Innover** tant sur nos pratiques en matière d'action publique que dans le développement de métiers nouveaux liés aux transitions globales ou dans l'adaptation au changement climatique des secteurs économiques

**Créer les conditions d'une attractivité dynamique** tant pour l'installation d'entreprises que pour celles de nouveaux habitants ou de touristes en proposant des espaces et des infrastructures adaptés, une qualité de vie à la fois paisible et pleine de vitalité, des logements diversifiés.

**Valoriser notre territoire** dans son patrimoine, ses savoir-faire, sa romanité, ses paysages et sa biodiversité.

# NOS AMBITIONS

QUATRE  
PRIORITÉS POUR  
LE TERRITOIRE

Un territoire  
de transition  
économique  
durable

Un  
territoire  
attractif

Un  
territoire  
de  
coopération

Un territoire  
qui rayonne

# 1 • UN TERRITOIRE DE TRANSITION ÉCONOMIQUE DURABLE

Plus que jamais nous nous devons d'imaginer un développement territorial qui concilie économie et écologie. Les grands enjeux territoriaux liés au changement climatique nous positionnent face à des défis ambitieux et créateurs de nouvelles opportunités qui mêlent croissance, durabilité et responsabilité. Notre vision du développement économique de notre territoire comprend :

- **la pérennisation des emplois, la formation et la création d'emplois notamment autour des nouveaux métiers**
- **l'innovation pour une économie durable et responsable**
- **la protection et le développement de l'agriculture et la valorisation de nos forêts méditerranéennes**
- **la lutte contre le changement climatique**

METTRE EN PLACE  
LES CONDITIONS  
FAVORABLES POUR  
PÉRENNISER ET  
CRÉER DE  
L'EMPLOI,  
NOTAMMENT LIÉ À  
LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

- 1. Innover pour une économie vertueuse en travaillant notamment :**
  - à développer l'accompagnement à l'innovation, au développement durable et à la transition, notamment au travers de la Clean Tech Vallée
  - à développer des moyens de réponses rapides aux besoins et demandes des entreprises
  - à développer l'accueil de start-ups et de créateurs d'entreprises en général
  - à être attractifs pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire et à promouvoir les circuits courts et l'économie circulaire, notamment les producteurs et les commerces locaux, la création d'une ressourcerie...
  - à accompagner et promouvoir nos artisans et artisans d'art
- 2. Accompagner pour pérenniser et créer de l'emploi en travaillant notamment :**
  - à soutenir pleinement les acteurs dans le domaine de l'emploi : Relais emploi, Missions locales Jeunes, entreprises d'insertion
  - en proximité avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département), pour la mise en place de dispositifs d'incitations et d'aide à l'embauche de personnes sans emploi, notamment dans le cadre de la lutte contre la précarité
  - à inciter les employeurs et créateurs d'entreprises à l'embauche de personnes au chômage
  - à accompagner à la formation aux nouveaux métiers liés au changement climatique (gestion de l'eau, polyculture, économie d'énergie...)
  - à accompagner à la reconversion des personnes sans emploi par de la formation

CRÉER DES  
ZONES  
NOUVELLES  
POUR  
L'INSTALLATION  
D'ENTREPRISES  
ET D'ACTIVITÉS

- Débloquer du foncier pour l'installation d'entreprises (Domazan, Aramon, Vers Pont du Gard...), recensement des bâtiments disponibles
- Créer d'une zone d'activité dédiée aux green tech à Aramon
- Faciliter la communication et l'entraide entre les entreprises (co-working, tiers-lieux, guichet unique de l'entreprise...)
- S'attaquer à la fracture numérique et développer des espaces de co-working et de télétravail pour les entreprises et les étudiants de notre communauté de communes.

PRÉSERVER LES  
RESSOURCES  
NATURELLES EN  
LIEN AVEC UNE  
AGRICULTURE  
RAISONNÉE

- Accompagner les agriculteurs face aux conséquences du réchauffement climatique (irrigation, modification des cépages...)
- Optimiser la gestion de la ressource en eau, anticiper les besoins et explorer d'autres ressources en eau
- Protéger et favoriser le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Sensibiliser et accompagner les agriculteurs qui souhaitent se convertir, voire accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs en bio.
- Accompagner l'agro-foresterie avec la chambre d'agriculture

S'INSCRIRE  
DANS LES  
TRAJECTOIRES  
RÉGIONALE  
(SRADDET<sup>1</sup>) ET  
NATIONALE  
(SNBC<sup>2</sup>) DE  
LUTTE CONTRE  
LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

- Répondre aux ambitions du PCAET<sup>3</sup> :

- Maîtriser la demande en énergie à horizon 2026 : - 10%
- Réduire les émissions GES<sup>4</sup> à horizon 2026 de -16%
- Produire des énergies renouvelables à horizon 2026 à hauteur de + 22 GWh soit 11% de couverture des besoins

- Mettre en place des études suivies d'actions concrètes pour la préservation de l'EAU dans notre territoire

- Préserver l'environnement, les paysages et le cadre de vie

- Utiliser le CRTE<sup>5</sup> et le CTI<sup>6</sup> pour obtenir une véritable transition énergétique industrielle sur notre « territoire d'industrie » qui dispose d'un port, de lignes hautes tensions et d'une voie ferrée. Mettre, dans ce but, rapidement à l'étude la faisabilité de solutions alternatives que nos élus porteront et qui seront génératrices d'emploi et de fiscalité (par exemple : plan hydrogène, méthanisation, valorisation des déchets, photovoltaïque, etc)

- Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics de notre Communauté de Communes.

<sup>1</sup>STRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. <sup>2</sup>SNBC : Stratégie nationale bas carbone. <sup>3</sup>PCAET : Plan climat-air-énergie territorial.

<sup>4</sup>Gaz à Effet de Serre <sup>5</sup>CRTE : Contrats de relance et de transition écologique <sup>6</sup>CTI : Contrats de Transition Industrielle

## 2 • UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Notre potentiel économique, touristique, de patrimoine et de traditions, reste encore à exploiter. Au travers de plusieurs actions, notre attractivité sera renforcée :

- **Créer les conditions d'accueil et de développement des entreprises**
- **Développer des services, afin de garantir une qualité de vie propre à attirer de nouveaux arrivants et à conserver nos habitants**
- **Encourager et faciliter les déplacements en mobilité douce**
- **Tourisme : professionnaliser la filière et développer notre potentiel**
- **Culture : mettre en valeur et faire connaître notre patrimoine et nos traditions**

DÉVELOPPER DES  
SERVICES AVEC LES  
COMMUNES, AFIN DE  
GARANTIR LA QUALITÉ  
DE VIE À NOS  
HABITANTS

- Dynamiser l'attractivité par les services aux familles : améliorer l'accès aux services et aux structures, animer un réseau d'acteurs, constituer un lieu ressources dédié à la famille
- Accompagner la jeunesse vers son autonomie : développer une offre de services, animer un réseau d'acteurs, constituer un lieu ressources dédié à la jeunesse.
- Renforcer l'accès aux droits aux services et au numérique : développer les conditions d'accès à ces droits, animer un réseau d'acteurs, développer les lieux ressources
- Favoriser l'animation de la vie sociale : animer un réseau d'acteurs, création de lieux ressources
- Améliorer l'habitat dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de Habitat, Rénovation Urbaine dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain
- Développer le parc locatif selon le parcours résidentiel
- Mettre en place un programme alimentaire territorial (cantines scolaires)
- Ouvrir des antennes de services publics au plus près des besoins dans les zones denses, associées à des modules de prévention locaux en lien avec le département
- Développer l'offre de loisirs et de sport toute l'année, y compris des parcours découverte
- Développer l'offre commerciale de proximité
- Développer l'accueil des professionnels de santé (maisons de la santé par exemple)
- Développer un espace aquatique de loisirs multiples et accessibles
- Mettre en place le schéma numérique : téléconsultation, aide au maintien à domicile etc

# ENCOURAGER ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS EN MOBILITÉ DOUCE

- Réaliser un schéma de la mobilité pour irriguer les communes et les zones d'activités et changer les usages
- Développer le co-voiturage : aires de stationnement, trajets domicile travail dans chaque commune
- Développer une plateforme de contact pour favoriser l'auto-partage
- Investir dans des parkings de délestage
- Développer un réseau de bornes de recharges vélo électrique et voiture électriques
- Développer le transport solidaire
- Mettre en place des incitations à changer de mode de déplacement, grâce à l'obtention d'aides financières (Europe, Etat, Région, Département...)
- Développer les navettes village-gare / les navettes en continu entre les communes et opérer le maillage train-vélo-autoroute
- Développer les transports en commun et avoir une politique tarifaire étudiée et adaptée à chaque population
- Inciter les touristes à laisser la voiture et utiliser les modes doux
- Obtenir des horaires de train diversifiés
- Sécuriser les parcours piétons et cyclo dans et autour des villages

# TOURISME : PROFESSIONNALISER LA FILIÈRE

## 1. Professionnaliser les métiers du tourisme et de l'hébergement

- Améliorer l'apprentissage des jeunes (Centre de Formation des Apprentis)
- Créer une charte de l'accueil touristique, un label
- Faciliter les stages de formation, perfectionnement, y compris en ligne, pour une montée en gamme des offres
- Fédérer les acteurs socio-professionnels individuels du secteur
- Aider à la structuration de la filière locale hébergement, restauration
- Fédérer les acteurs du territoire afin d'optimiser l'usage des services (comme une sorte de guichet unique)
- Inciter à la formation et l'apprentissage des langues les professionnels d'accueil et les commerçants
- Professionnaliser les métiers d'accueil et s'appuyer sur les professionnels
- Créer une dynamique collective entre les communes

# TOURISME : DÉVELOPPER NOTRE POTENTIEL

## 2. Développer l'offre touristique

- Concevoir une vision stratégique du tourisme durable
- Imaginer un plan de communication ambitieux pour la mise en valeur du patrimoine et de la culture, de nos traditions
- Inciter à des partenariats entre des sites touristiques et le Pont du Gard afin de développer des tickets d'entrée communs
- Proposer des accords aux villes environnantes (Avignon, Arles, Nîmes) pour imaginer des parcours touristiques intelligents
- Œuvrer pour le développement des hébergements, notamment en facilitant la création d'hôtels
- Créer une auberge de jeunesse
- Réunir les conditions de la création d'une résidence appart-hôtel
- Développer un tourisme 4 saisons alors qu'aujourd'hui la demande est saisonnière
- Inciter les acteurs du tourisme à la créativité et à l'innovation (par exemple organiser des parcours clés en main sur 2 jours, une nuit passée égale une deuxième nuit gratuite etc.)
- Retenir les touristes sur de plus longs temps dans le territoire
- Aider au développement des attractions/distractions
- Développer des parcours depuis ou vers le Pont du Gard afin de garder une partie des 850 000 visiteurs au Pont du Gard 1 à 2 nuits dans la communauté de communes
- Développer les visites du patrimoine, de grande randonnée, de découvertes, en mobilité douce
- Créer un site commun, un parcours touristique et organiser les visites guidées dans chaque commune
- Les 16 communes ont chacune des spécificités, les mettre en valeur : centres des villages, aménagement des espaces publics

# CULTURE : METTRE EN VALEUR NOTRE PATRIMOINE ET NOS TRADITIONS

- Mettre en place des manifestations et les faire reconnaître nationalement
- Mettre en avant les traditions : feria, Camargue, Gardon, fêtes locales, Pena ...
- Développer et mettre en valeur les manifestations taurines et sportives spécifiques au territoire
- Renouveler et valoriser les courses cyclistes
- Valoriser les métiers d'art du territoire : aider à la création d'un festival Main-Terre : exposition multi-lieux (photos associations et professionnelles), théâtre, atelier de permaculture, conférences d'intervenants de renom...
- Aider au développement de scènes autour du Pont du Gard monument national et dans la ville (spectacle sur le pont, expositions...)
- Installer un festival : musique, romanité, eau...
- Faire du festival de l'eau un rendez-vous annuel de référence qui soit un marqueur d'identité et de qualité de notre territoire
- Recréer le festival de Jazz à une période adaptée au public local et au tourisme
- Faciliter l'animation des petits patrimoines
- Proposer des parcours menés par des professionnels, parcours culinaires par exemple
- Former les enfants sur la richesse du patrimoine et des traditions locales, à l'école
- Développer le Parc Naturel Littéraire

CULTURE : FAIRE  
CONNAÎTRE NOTRE  
PATRIMOINE ET NOS  
TRADITIONS

- Créer une identité culturelle
- Développer la communication, la publicité et la mise en valeur du patrimoine dans chaque commune
- Créer et développer un calendrier partagé de toutes les manifestations du territoire
- Créer un fil conducteur entre les communes
- Mettre en valeur un grand nombre d'animations portées par les communes : romanité, multi-époque
- Améliorer la remise en état du patrimoine
- Adhérer à l'association label ville de patrimoine et d'histoire
- S'inscrire dans la démarche « Pays d'art et d'histoire »
- Mobiliser les associations culturelles pour mettre en scène les pierres avec une implication d'acteurs, des contenus...
- Développer un partenariat entre notre Communauté de Communes et le Pont du Gard

# 3 • UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION

Nos 16 communes sont une richesse de diversité et d'intelligence collective. Collaborer davantage ensemble est un gage de cohérence dans la mise en œuvre d'une réelle politique de territoire. Le développement de sa coopération inclue :

- **Une collaboration soutenue par la mutualisation**
- **Un engagement renouvelé des élus à renforcer les liens de confiance avec les habitants**
- **Un rayonnement accru de l'inter-communalité à l'extérieur de celle-ci**

Ce sont par nos pratiques que la mise en œuvre du collaboratif peut se jouer. Telle une équipe, nos 16 communes œuvrent sur le même terrain.

## UNE COLLABORATION SOUTENUE PAR LA MUTUALISATION

- Augmenter la mutualisation entre les communes et le nombre de sujets à partager
- Faciliter la coopération entre les communes en faisant de la Communauté de Communes un outil d'accompagnement et de conseil pour les municipalités.
- Organiser et simplifier les processus de mutualisation grâce à du prêt ou de l'achat groupés ou partagés, pour l'outillage, les véhicules, les prestataires de service, la téléphonie, les contrats d'assurance...
- Sécuriser les processus de partage afin qu'il soit responsable.
- Partager et diffuser les informations, les intentions et les besoins d'achat ou de prêt
- Mettre en place des canaux de dialogue groupés, simples et agiles, comme des fils de discussion sur des applications mobiles, davantage de réunions physiques entre les maires
- Encourager l'entraide entre les maires
- Créer des groupes de travail thématiques permanents entre les maires, selon les besoins
- Conduire le pacte fiscal et financier afin de renforcer notre politique d'investissement
- Faciliter la mise à disposition d'agents entre les communes

UN ENGAGEMENT  
RENOUVELÉ DES ÉLUS À  
RENFORCER LES LIENS  
DE CONFIANCE AVEC  
LES HABITANTS

1. Présence des élu.es CCPG dans les manifestations, remise de prix... pour se faire connaître avant de créer une relation avec le citoyen et endosser le rôle d'ambassadeur CCPG à chaque prise de parole
2. Présence aux vœux des différentes communes, avec une présentation de la CCPG / le mot du président de la CCPG (à quoi elle sert, quels sont les projets...) et en profiter pour accueillir les nouveaux arrivants dans la CCPG
3. Prévoir un encart CCPG sur les bulletins municipaux avec la reprise de son rôle et de ses projets, à mettre en regard du rôle et des projets de la commune
4. Ecrire un livret du nouvel arrivant dans la CCPG, à inclure dans le livret des communes : À quoi sert la CCPG, y compris pour l'habitant, quels sont les besoins des habitants : je souhaite

Ouvrir un commerce

Louer un logement

Créer une entreprise

Trouver un emploi

Me former

Une place en crèche

L'accès à une déchèterie

L'accès à une école...

A chaque conseil municipal, faire un point, aborder un thème sur la CCPG (actualités CCPG envoyée avant pas le président CCPG)

# UN RAYONNEMENT ACCRU DE L'INTER-COMMUNALITÉ À L'EXTÉRIEUR DE CELLE-CI

1. Rencontrer les présidents des autres intercommunalités, avec des projets (mobilité par exemple), être une force de proposition de jeu collectif, être à l'initiative d'une création de valeur collective
2. Médiatiser les actions CCPG : le service communication doit créer des liens avec les journalistes, renforcer le listing des media dans lesquels être médiatisé.
3. Affirmer sa présence dans l'écosystème Grande Provence (16 Communautés de Communes et 170 communes)

# 4 • UN TERRITOIRE QUI RAYONNE

Préserver nos valeurs, mettre en lumière nos acteurs et faire rayonner nos villages et nos paysages. Permettre l'expression de nos forces et créer de nouvelles opportunités. Nos projets de communication s'articulent autour de deux axes :

- **Le développement du lien entre les acteurs du territoire**
- **la création d'une identité fédératrice du territoire**

# LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

1. Développer le projet de territoire co-construit avec les acteurs du territoire dont les citoyens
2. Impliquer les acteurs et les citoyens concernés dans la conception des projets, les décisions et les opérations de terrain.
3. Mutualiser des services au sein de la communauté de communes afin d'optimiser les achats des communes, leurs contrats, et de partager les bonnes pratiques ensemble.

# LA CRÉATION D'UNE IDENTITÉ FÉDÉRATRICE DU TERRITOIRE

1. Concevoir une identité représentative de nos valeurs, de notre territoire et de nos ambitions, afin de fédérer les acteurs publics, les acteurs socio-économiques et les habitants derrière une bannière commune et porteuse de sens autour de ce projet de territoire
2. Démontrer, par cette identité, aux touristes et aux autres visiteurs, les valeurs portées par cette « marque de territoire », au travers de divers moyens supports (un label « produits du terroir » « traditions » « savoir-faire » sur des affiches, panneaux, rond-points, étiquettes produits du terroir, plateformes web de tourisme, d'auto-partage, de click and collect...)